

CONVOCATION EXAMENS

SESSION 1 - JANVIER 2026 EPREUVES REPORTÉES SUITE AUX INTEMPERIES

IMPORTANT : les étudiants qui bénéficient **d'un aménagement** pour les examens recevront une convocation individuelle précisant **le lieu de leurs examens**. **Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu de convocation individuelle, veuillez contacter d'urgence le service licence** : licence.esthua@univ-angers.fr

					<u>INFO. PRATIQUES : salle ATHLETIS (49130 - Les PONTS-DE-CE)</u>	
FORMATION	JOUR épreuve	horaires	lieu épreuve	Unité	SEMESTRE	
L1 parcours TOURISME + LAS (154) + L2/L3 NE (12)	lundi 19 janvier 2026	13h00 - 16h00	SALLE ATHLETIS - Les Ponts-de-cé	UE 2 : Acteurs et territoires du Tourisme	SEMESTRE 1	
	lundi 19 janvier 2026	17h00 - 18h30	SALLE ATHLETIS - Les Ponts-de-cé	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en tourisme	SEMESTRE 1	

IMPORTANT : consignes à respecter obligatoirement

- présentation en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- OBLIGATOIRE : accès à la salle d'examen uniquement sur présentation de la **carte d'étudiant** (à défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo).
- seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- prévoir une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ;

Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.